



Agenda

RÉUNION BOVINS CROISSANCE

La réunion annuelle Bovins Croissance se déroulera

vendredi 12 avril à partir de 13h30

à l'EARL de la Croix de Mission, chez Etienne Girard à Jallaucourt

Au programme :

- présentation des résultats Bovins Croissance 2018, les nouveautés
- thème technique abordé : les boîtes en élevage allaitant.

A l'issue de ces animations, seront récompensés les éleveurs lauréats de « sabot de bronze » en races charolaise et limousine, respectivement Etienne Girard (EARL Croix de Mission) et Pierre Weissenbach.

Cette réunion sera suivie d'une visite d'étable et de la présentation des résultats technico-économiques de l'exploitation.

Contact : J. Veber - Tél. 06 08 90 72 98 ou mail james.veber@moselle.chambagri.fr

DOSSIER SÉCHERESSE

Le Conseil départemental de la Moselle accompagne les éleveurs pour l'achat de fourrage et de coproduits pour des acquisitions faites avant le 31 mars. Les dossiers doivent être déposés avant le **30 avril**.

Sont concernés, les éleveurs répondant aux conditions suivantes :

- être exploitant à titre principal, ou secondaire (pour ces derniers, le taux d'aide est minoré de 50 %),
- avoir un taux de spécialisation en élevage compris entre 10 % et 50 % (bornes comprises),
- avoir un cheptel d'au minimum 10 UGB,
- avoir un déficit fourrager de plus de 10 %.

Les dépenses éligibles

Les dépenses éligibles concernent les achats de fourrage réalisés entre le 1^{er} juillet 2018 et le 31 mars 2019.

Les fourrages éligibles sont les suivants :

- fourrage grossier,
- coproduits issus de productions d'agro-industries : drèches de brasserie ou de distillerie, pulpes de betteraves, aliments liquides, aliments humides, bouchons de luzerne,
- maïs ensilage, sorgho ensilage,
- maïs grain et ses dérivés.

Les aliments du commerce doivent être composés à 90 % de coproduits, une attestation du fournisseur devra être jointe au dossier.

Modalités de dépôt du dossier de demande de subvention

Le formulaire de demande de subvention est téléchargeable sur le site de la Chambre d'agriculture www.moselle.chambre-agriculture.fr. Il doit être déposé avant le 30 avril 2019 accompagné des factures acquittées et d'un Rib.

Un seul dépôt de dossier de demande d'aide est autorisé.

Votre contact pour plus d'informations : Service élevage Tél. 03 87 66 12 46 ou 03 87 66 12 45

Agriculture de conservation : se structurer pour mieux progresser

Depuis 2015, plusieurs exploitants en agriculture de conservation ont décidé, avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Moselle, de constituer un Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE) pour progresser, se former et communiquer sur leurs techniques.

L'agriculture de conservation, les agriculteurs du groupe la pratique pour certains depuis plus de quinze ans. Mais chacun sur sa ferme il est plus difficile de tout tester. En se fédérant, ils souhaitent se structurer pour mieux coordonner leurs essais, partager leur expérience sur ces techniques et sécuriser leurs systèmes vis à vis des problématiques de réduction d'emploi des produits phytosanitaires et d'amélioration de la durabilité des sols.

Premier GIEE de Moselle

La première étape, en 2015 a été de candidater pour être reconnu en tant que GIEE. Ce fut chose faite le 8 septembre 2015. Une première pour un groupe d'agriculteurs en Moselle. Le nom du GIEE reflète d'ailleurs son programme «Agriculture de conser-



Intervention d'Odette Menard, agronome au MAPAQ.

vation : du semis direct sous couvert à l'agriculture durable».

Deuxième étape, preuve du dynamisme du groupe, l'adhésion à l'Association pour la Promotion d'une Agriculture Durable (APAD), et la création de la section nord Est correspondante.

Enfin, pour disposer de fonds pour mettre en œuvre des actions, l'APAD nord Est a fait les démarches, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Moselle, auprès de la DRAAF Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Le projet

Avec ses subventions, l'APAD Nord Est a pu se doter de l'appui d'un conseiller de la Chambre d'agriculture de Moselle pour acquérir des références locales. Ainsi, des essais sont menés pour adapter les techniques de l'agriculture de conservation au territoire hétérogène sur lequel est implanté le GIEE : du sable de la vallée de la Moselle aux sols argileux hydromorphes du plateau lorrain en passant par les limons profonds du Pays haut.

Les financements obtenus permettent aussi de faire intervenir des spécialistes du sol et de l'agriculture de conservation :



Profil de sol réalisé lors d'une animation.

Alfred Gassler, Odette Menard, agronomes du MAPAQ (Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation du Québec). La dernière conférence en date organisée par l'APAD nord Est est l'intervention de Thierry Tétu, enseignant chercheur à l'université de Picardie Amiens et aussi agriculteur en semis-direct sous couvert. La journée avait pour thème : gestion de l'azote en Sdsc, implantation sans glyphosate et son approche en matière d'analyse et suivi des valeurs chimiques des sols.

Des animations sont également organisées, comme des démonstrations de matériels ou des mini-profil de sol. Cette méthode intermédiaire entre le test bêche et le profil cultural consiste à prélever un bloc de sol avec les palettes d'un char-

teur télescopique. Elle est moins destructive qu'un profil cultural et permet de mieux observer la structure et l'enracinement comparée au test bêche.

Enfin, le groupe souhaite communiquer auprès du grand public avec des portes ouvertes à la ferme, via la presse. Il a d'ailleurs été présent à la COP21 en mars 2015 pour montrer comment l'agriculture peut répondre à la problématique du « réchauffement climatique » et il est aussi présent au Salon International de l'Agriculture.

Samuel VUILLAUME, conseiller agronomie

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service agro-environnement
Tél. 03 87 66 12 44
samuel.vuillaume@moselle.chambagri.fr

Présence de la Chambre d'agriculture aux journées portes ouvertes des lycées agricoles de Courcelles-Chaussy et Château-Salins

L'équipe Contrôle de Performance Lait du service Élevage a animé un stand pour présenter le métier d'agent technique.

C'est une équipe composée de 20 femmes et hommes âgés de 19 à 55 ans.

Le métier de base consiste en la réalisation d'une pesée selon un protocole donné en suivant des règles précises recueillies dans un «référentiel technique».

Tous les agents sont formés à réaliser des pesées en système salle de traite et une partie de l'équipe est formée à la réalisation de pesées chez des clients équipés de robot de traite.

Durant une pesée, il y a une mesure de la production en instantanée et une prise d'échantillon pour la mesure du TB, du TP, de l'urée et de la qualité cellulaire en laboratoire de façon individuelle. Chez certains éleveurs, nous mesurons également les protéines liées à la gestation pour déterminer le statut de reproduction de l'animal, et nous évaluons le risque d'acétonémie des vaches en début de lactation via l'indicateur Cétomir.



Faire connaître le métier d'agent technique» lors des portes ouvertes.

L'équipe contrôle de performance a également pour mission de collecter des données supplémentaires : les mammites traitées, certains événements prévisionnels, l'alimentation des vaches au jour de la pesée.

Des missions diversifiées

Certains agents ont également pour mission de :

- réaliser des tournées de ramassage des flacons
- prélever de l'ADN dans le cadre de la Certification de la parenté bovine (CPB) ou pour des contrôles Institut de l'Élevage

• collecter des notes d'état corporel à l'aide d'une canne de mesure appelée Bodymat.

De nouvelles missions sont en réflexion.

Première présence aux portes ouvertes

Cette première participation a permis de faire connaître :

- les opportunités d'emploi offertes par l'activité Contrôle de Performance Lait.
- faire connaître le métier d'«agent technique» au sein du service Élevage de la Chambre d'agriculture.

• proposer un emploi aux étudiants arrivant au bout de leur cursus scolaire.

Nous espérons être présents dans les années à venir dans le cadre d'un éventuel «village de l'Emploi».

Cédric GUTZWILLER, responsable Contrôle de Performance

Chambre d'agriculture de la Moselle
Service élevage
Tél. 03.87.66.12.46
cedric.gutzwiller@moselle.chambagri.fr

L'équipe Contrôle de Performance Lait recrute régulièrement en Cdi ou en Cdd

Actuellement, les postes à pourvoir se situent sur les secteurs de :

- Château Salins (en Cdd)
- Sarrebourg (en Cdi)
- Insming (en Cdd)
- Sarreguemines Bîche (en Cdd)

Contact : Cédric GUTZWILLER, tél. 06 33 55 05 11
cedric.gutzwiller@moselle.chambagri.fr